

parents ;
 uite pour
 pables ;
 es, et ne
 à la mo-
 point leur
 ne le be-
 s avis et
 lence et
 r à leurs
 r qu'ils
 k, et leur
 doivent
 rétiens ;
 intérêts
 pour que
 es leurs.

fait une loi de remplir fidèlement tous les de-
 voirs que cette position demande. Elle consi-
 dérerait le prochain avec les yeux de la foi et
 avait pour lui cette indulgence et cette charité
 qui sait faire pardonner les injures et qui donne
 le courage de rendre le bien pour le mal. Tou-
 tes les fois qu'il y avait une misère à soulager,
 un cœur blessé à guérir et des larmes à essuyer,
 Sainte Anne était toujours la première à rem-
 plir ce pieux devoir de charité. Elle ne s'oc-
 cupait des autres que pour leur faire du bien, et
 son horreur de la médisance était si connue que
 jamais personne n'eût osé proférer en sa pré-
 sence aucune parole contraire à la charité.
 Quand la bienséance ou le devoir lui imposait
 des visites, elle se proposait toujours un but
 utile en les faisant, et partout où elle parais-
 sait, elle laissait un doux parfum de vertu, dont
 l'effet salutaire se faisait sentir à toutes les per-
 sonnes qui avaient le bonheur d'avoir des rap-
 ports avec elle. On l'appelait à Nazareth la
 Providence des pauvres, l'appui des veuves et
 la mère des orphelins ; et ces titres si beaux,
 elle les avait acquis justement par sa constante
 et généreuse charité.

RÉFLEXIONS.

Vivre dans le monde, c'est vivre au milieu
 de dangers qui peuvent mettre chaque jour no-
 tre âme en péril de se perdre. Lorsque Dieu,
 cependant, nous oblige par notre état à y de-
 meurer, il ne nous refuse point les grâces dont
 nous avons besoin pour échapper à tous ses pé-
 rils et nous donne même les secours pour y